

SCSISyndicat des
Cadres de la
Sécurité
Intérieure

Etat

LE SCSI RECU PAR LE MINISTRE

DES TENSIONS QUI APPELLENT DES RÉPONSES

**Suite au boycott du comité technique ministériel le SCSI
reçu le 17 novembre par le ministre.**



Les tensions dans la police nationale restent vives, le mal être persiste, en dépit de la signature du protocole revalorisant les carrières des officiers, la reprise des recrutements, la dotation d'équipements et les annonces budgétaires de 250 millions d'euros dans le cadre du plan pour la sécurité publique.

C'est dire que de nombreuses questions essentielles au mieux vivre au quotidien restent en suspens car trop souvent le dialogue social se fait à minima ou sous la contrainte de décisions de justice.

Il en va ainsi :

- *De la réforme du temps de travail qui peine à trouver une concrétisation de l'ordonnance d'application n'étant pas aboutie et ses prémices éloignés de la directive européenne. Le Ministre a indiqué que la directive ne devait pas être détournée de sa philosophie et souhaite que le SCSI soit reçu en bilatérale par la DRCPN.*
- *Des nominations des OGN chefs de 6 RT sans réciprocité et qui font l'objet d'une annulation. Le Ministre saisit le Directeur Général de la Gendarmerie Nationale...*

Le dernier contentieux en date n'est que la suite d'une longue liste de recours gagnés par le SCSI au service de tous les officiers : astreinte, jour férié sur astreinte, ASA....

En ce qui concerne certaines questions relatives à la gestion des ressources humaines et aux attentes fortes des cadres de la police nationale, le SCSI a demandé des réponses concrètes et rapides sur :

- *Le galonnage dont le Ministre considère que ce sujet prend trop d'ampleur, mais il s'est toutefois montré plutôt attentif à l'enjeu et la forte attente.*
- *Le transfert de postes de commissaires aux officiers : le Ministre exige l'accélération du travail et partage l'idée d'une méthode claire et non de transferts par défaut*
- *les ratios de promovabilité du triennal à venir, il ne peut se prononcer pour l'instant. Le SCSI a réaffirmé que ces ratios doivent être fortement augmentés afin de garantir le passage au deuxième grade de commandant comme le stipule le PPCR signé par la CFDT .*



- l'augmentation des pourcentages d'accès au corps supérieur par la VAP et le regroupement sur un site unique de la formation initiale des cadres afin d'améliorer le fonctionnement de la chaîne hiérarchique seront étudiés dans le cadre de la création de la direction de la formation...
- le Directeur Général de la Police Nationale sera saisi afin d'en envisager la faisabilité d'octroyer un jour de repos supplémentaire aux policiers comme cela a été le cas pour les gendarmes.



- Le nécessaire choc de simplification de la procédure pénale. Les dernières directives relatives à la gestion des gardes à vue ne font que renforcer le sentiment d'exaspération des enquêteurs dont la charge procédurale empire. Le Ministre a souligné que seules des ordonnances pourraient permettre une véritable et rapide amélioration.



- La symbolique des distinctions : là encore il demeure des disparités inexplicables entre policiers et gendarmes dans l'attribution des distinctions, des ordres nationaux et de la médaille de la sécurité intérieure.

- Sur la légitime défense, il semble que l'on s'oriente vers un texte commun entre la police et la gendarmerie. Le rapport du groupe en charge de ce dossier sera présenté à compter du 21 novembre. Il est à espérer que les conclusions tendront vers un texte cohérent et en phase avec la réalité quant à l'usage des armes comme proposé par le SCSI.

Le Ministre a pris note des sujets sensibles qui font le quotidien des policiers et des préoccupations des cadres (les conditions d'exercice difficiles, le management, l'organisation des services, l'accompagnement social etc.)

Il déclare attendre le résultat des consultations engagées depuis plusieurs jours dans le cadre du plan sécurité publique, avant de se prononcer conformément au calendrier convenu avec le Président de la République.



CONCLUSION

Le SCSI a exprimé sa détermination sans faille à défendre chacun des dossiers en espérant que le Ministre en aura pris toute la mesure.

METTRE FIN AUX INJUSTICES, CONSTRUIRE L'AVENIR